

CNW TELBEC : code 01
GQM00350

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ACCORDE 243 000 \$ AU RÉSEAU INTERCOLLÉGIAL DES ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES DU QUÉBEC POUR SA PROCHAINE SAISON ARTISTIQUE

Québec, le 27 janvier 2010. – La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne, annoncent l'attribution d'une aide financière de 243 000 \$ au Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) pour sa prochaine saison artistique.

Grâce à cette aide financière, le RIASQ offrira une fois de plus à des milliers de jeunes un accès privilégié à une multitude d'activités culturelles. « Je suis très heureuse de m'associer à ces manifestations pluridisciplinaires où les talents naturels s'expriment dans des conditions idéales. Je souhaite le meilleur des succès à ces jeunes artistes qui rêvent d'atteindre les sommets, a déclaré la ministre St-Pierre. Je remercie les responsables du RIASQ, qui jouent un rôle de premier plan dans la découverte, la formation et la promotion de ceux et celles qui seront peut-être les têtes d'affiche de demain », a-t-elle poursuivi.

Le RIASQ reçoit du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine une somme de 100 000 \$ en aide au fonctionnement, à laquelle s'ajoutent 21 000 \$ pour le soutien à des événements intercollégiaux comme Cégeps en spectacle, le Circuit intercollégial d'improvisation, l'Exposition intercollégiale d'arts plastiques, le Festival intercollégial de danse et le Festival intercollégial de théâtre.

Le RIASQ bénéficie également d'une aide financière de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui lui verse annuellement une somme de 35 000 \$, à titre d'aide au fonctionnement, et une autre de 87 000 \$ dans le cadre du programme Promotion de l'enseignement collégial : productions étudiantes 2009-2010.

Les arts et la culture contribuent à créer un climat extrêmement stimulant dans les établissements collégiaux. « Ouverture sur le monde, développement de la créativité, expression artistique, voilà ce que propose le RIASQ avec un enthousiasme et un savoir-faire sans cesse renouvelé. Il fournit à des centaines de jeunes la possibilité de s'exprimer et d'exploiter d'autres facettes de leur talent », a fait savoir la ministre Courchesne.

À propos du RIASQ

Le RIASQ est une corporation à but non lucratif dont la mission est d'organiser des activités éducatives de loisir culturel pour les jeunes du milieu collégial. Il regroupe la grande majorité des services d'animation culturelle des collèges, centres d'études ou campus du Québec. En 2009-2010, [70 établissements](#) d'enseignement servant 147 900 étudiantes et étudiants sont membres du RIASQ.

— 30 —

Sources : Tamara Davis
Attachée de presse de la ministre
de l'Éducation, du Loisir et du Sport
418 644-0664

Valérie Rodrigue
Attachée de presse de la ministre
de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine
418 380-2310